



**SECRETARIAT DES  
CONFÉRENCES  
INTERGOUVERNEMENTALES  
CANADIENNES**

**2005-2006**

**Rapport sur les plans et les priorités**

---

Le très honorable Paul Martin  
Premier ministre du Canada

## Table des matières

<b>SECTION I – VUE D’ENSEMBLE.....</b>	<b>3</b>
Message du chef de l’organisme .....	3
Renseignements sommaires.....	4
Plans et priorités de l’organisme .....	5
 <b>SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME EN FONCTION DU RÉSULTAT STRATÉGIQUE .....</b>	 <b>8</b>
Analyse par activité du programme.....	8
 <b>SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	 <b>9</b>
Déclaration de la direction.....	9
Renseignements sur l’organisation.....	10
Tableau 1 : Dépenses prévues de l’organisme et équivalents temps plein .....	11
Tableau 2 : Programme par activité (en millions de \$).....	12
Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le budget principal.....	13
Tableau 4 : Coût net du programme pour l’année budgétaire.....	14
Tableau 5 : Source des recettes non disponibles.....	15
Tableau 5a : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC..	16
Tableau 5b : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC..	17
Tableau 5c : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC..	18
Tableau 6 : Besoins en ressources par secteur .....	19
 <b>SECTION IV – AUTRES SUJETS D’INTÉRÊT.....</b>	 <b>20</b>

## **SECTION I – VUE D’ENSEMBLE**

### **Message du chef de l’organisme**

La conférence intergouvernementale à caractère multilatéral est un élément capital de la fédération canadienne. Elle constitue en effet un important instrument par le truchement duquel s’effectuent des consultations, une coordination et des négociations entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé par les premiers ministres canadiens en 1973. C’est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux qui assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales partout au Canada.

Le SCIC permet aux gouvernements d’obtenir un rapport coût-efficacité de plus en plus intéressant ainsi que des économies d’échelle. Il offre en outre les avantages rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence en matière de planification et d’organisation de réunions intergouvernementales de niveau supérieur au Canada. La demande visant nos services a considérablement augmenté au cours des dernières années. En effet, nous avons servi en moyenne plus de 100 conférences au cours de chacune des quatre dernières années.

En 2005-2006, nous continuerons de fournir, dans une optique d’efficacité par rapport au coût, des services spécialisés aux gouvernements. La prestation de ces services sera assurée par du personnel très professionnel possédant à la fois l’expérience voulue et une bonne formation. Dans le cadre de son travail ordinaire, ce personnel continuera de mettre en œuvre des politiques et des méthodes souples et innovatrices. Il aura également recours à la technologie de pointe afin de maximiser l’efficacité et d’améliorer l’excellente qualité des services fournis à nos clients.

André M. McArdle  
Secrétaire (par intérim)

## Renseignements sommaires

### Raison d'être

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui a eu lieu en mai 1973. Il a été désigné ministère fédéral par décret en conseil du 29 novembre 1973. Son mandat ne comporte qu'un seul secteur d'activité consistant à assurer les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et, comme tel, il agit comme organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Le Secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Les activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise du Premier ministre du Canada.

### Ressources financières (en millions de \$)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
6,3	6,3	6,3

### Ressources humaines

2005-2006	2006-2007	2007-2008
31	31	31

### Priorité de l'organisme (en millions de \$)

	Type	Dépenses prévues		
		2005-2006	2006-2007	2007-2008
<b>Planifier et organiser des conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés, à la demande des gouvernements</b>	En cours	6,3	6,3	6,3

## **Plans et priorités de l'organisme**

### **Mandat**

Le mandat du SCIC consiste à planifier et à organiser des conférences intergouvernementales de haut niveau, à la demande des gouvernements fédéral-provinciaux-territoriaux et des Canadiens. Son principal objectif vise à soulager les ministères clients, dans pratiquement tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et à leur permettre ainsi de se concentrer sur les questions fondamentales.

### **Notre rôle**

Fournir des services administratifs impartiaux, efficaces et continus aux conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau sur les principales questions intergouvernementales qui touchent de nombreux secteurs d'activités intergouvernementales.

### **Résultat stratégique**

Le SCIC a déterminé son résultat stratégique, dont il est question dans le présent document :

- L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

### **Structure**

Le SCIC est structuré comme un programme comportant une seule activité :

- Bureau du secrétaire
- Services aux conférences
- Services d'information
- Services intégrés

### **Priorités et planification**

La priorité première du SCIC pour 2005-2006 est de planifier et d'organiser des conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés, de manière à répondre aux besoins des gouvernements. Le Secrétariat reçoit un niveau de financement suffisamment élevé pour financer de 110 à 120 conférences.

Pour « Assurer la continuité du SCIC quant à sa capacité de conférences », quatre (4) postes de détachement provincial seront comblés au moyen d'un concours national affiché au début de 2005-2006.

Au chapitre de l'« Équipement à la fine pointe de la technologie », le SCIC entend renouveler en 2005-2006 ses ordinateurs portatifs, son équipement connexe et ses logiciels.

## Évaluation de notre progrès

Plusieurs indicateurs de performance permettront d'évaluer dans quelle mesure le SCIC a respecté ses engagements en 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 :

- Nombre de conférences organisées
- Lettres de remerciement ou de plaintes
- Nombre de conférences refusées
- Nombre de conférences organisées par des personnes n'appartenant pas au personnel de conférence

## Milieu de travail

Les priorités du SCIC dépendent en grande partie des priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et varient selon les influences internes et externes énoncées ci-dessous.

### *Demandes visant nos services*

Le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il doit plutôt répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions nationales capitales ou d'autres points précis. **Le Secrétariat n'exerce aucun contrôle sur les décisions relatives au lieu de ces réunions, à leur nombre au cours d'un exercice donné, à leur date et à leur durée.** Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

### *Assurer la crédibilité du SCIC en tant que fournisseur neutre de services de conférences*

Étant donné que le SCIC rend des comptes à quatorze gouvernements, le Secrétariat doit s'assurer de fournir un service impartial, confidentiel et équitable à tous ses clients.

### *Assurer la continuité du SCIC quant à sa capacité de conférences*

Le SCIC a un programme permanent de détachements avec les provinces et les territoires. La moitié du personnel du secteur Services aux conférences (huit personnes) sont détachées par les provinces et les territoires pour une période de trois ou quatre ans.

Tous les membres du personnel affectés aux Services aux conférences reçoivent une formation de perfectionnement sur les technologies informatiques et les outils de communication les plus récents.

Les membres du personnel d'autres secteurs du SCIC (Services d'information et Services intégrés) reçoivent également une formation et sont affectés aux conférences pendant les périodes de pointe (c'est-à-dire en septembre de chaque année).

### *Équipement à la fine pointe de la technologie*

De manière à bien servir ses clients, le SCIC doit être à la fine pointe de la technologie. Nous avons mis en place un programme qui permet de déterminer quel est l'équipement nécessaire pour répondre aux besoins sans cesse croissants de nos clients.

## SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME EN FONCTION DU RÉSULTAT STRATÉGIQUE

### Analyse par activité du programme

**Résultat stratégique :** L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

**Nom de l'activité du programme :** Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

### Description de l'activité du programme :

Prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

### Ressources financières (en millions de \$) :

2004-2005	2005-2006	2006-2007
6,3	6,3	6,3

### Ressources humaines :

2004-2005	2005-2006	2006-2007
31	31	31

Comme il est indiqué à la page 6, à la rubrique « Demandes visant nos services », le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il doit plutôt répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions nationales capitales ou d'autres points précis. Le Secrétariat n'exerce aucun contrôle sur les décisions relatives au lieu de ces réunions, à leur nombre au cours d'un exercice donné, à leur date et à leur durée. Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

Au cours de chacune des trois prochaines années, le Secrétariat prévoit organiser de 110 à 120 conférences.

Les indicateurs de rendement suivants serviront à évaluer dans quelle mesure nous avons atteint notre résultat stratégique :

- Nombre de conférences organisées
- Lettres de remerciement ou de plaintes
- Nombre de conférences refusées
- Nombre de conférences organisées par des personnes n'appartenant pas au personnel de conférence



## **SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

### **Déclaration de la direction**

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2005-2006 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC).

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide pour la préparation de la partie III du budget supplémentaire : Rapports sur les plans et priorités* .

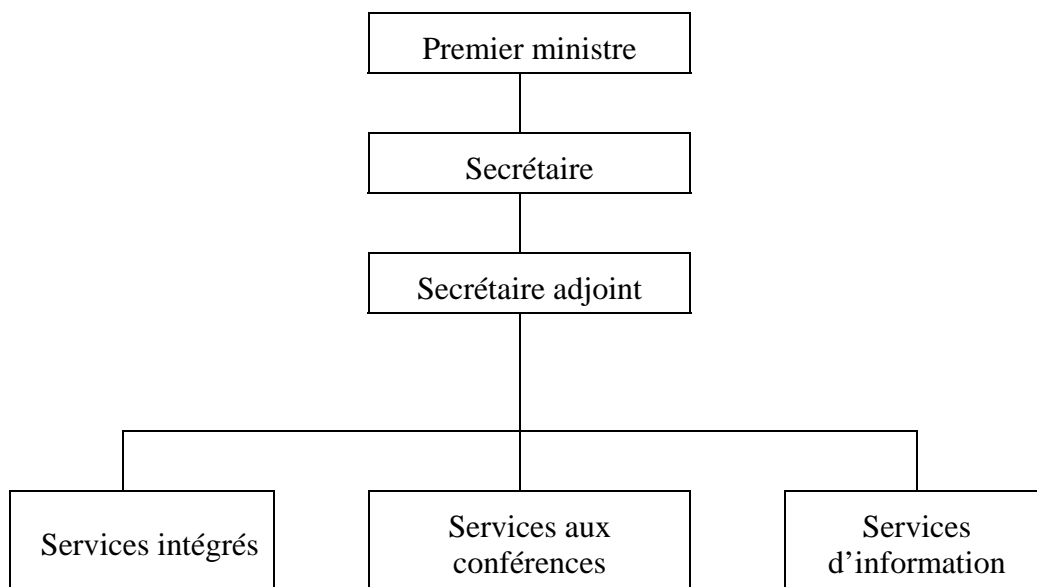
- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes énoncées dans les lignes directrices du SCT;
- Il est fondé sur la structure de l'Architecture des activités des programmes, qui a été approuvée;
- Il sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus avec les ressources et les pouvoirs conférés.
- Les sommes indiquées ont été tirées des montants approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor en matière de dépenses prévues.

André M. McArdle  
Secrétaire (par intérim)

## Renseignements sur l'organisation

Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et, comme tel, il agit comme organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Le Secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Les activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise du Premier ministre du Canada.

### Structure organisationnelle du SCIC



Au nombre des services offerts par le SCIC, figurent la planification et la coordination préalablement à la conférence; l'aménagement des locaux de la conférence; l'affectation d'un secrétaire; l'interprétation; la traduction, l'impression, la distribution et le contrôle des documents; les relations avec les médias; la sécurité; la mise en place de matériel technique et la prestation de services à caractère administratif ou technique, y compris dans le domaine de l'informatique.

En plus de fournir ces services de conférences partout au Canada, le Secrétariat garde des archives qu'il met à la disposition des gouvernements. Le Secrétariat a aussi un site Web à rayonnement mondial dans lequel on retrouve non seulement de l'information pertinente sur l'organisation et ses activités, mais surtout les communiqués rendus publics dès que prennent fin les conférences importantes que nous servons.

**Tableau 1 : Dépenses prévues de l'organisme et équivalents temps plein**

(en millions de \$)	Prévisions des dépenses 2004-2005	<b>Dépenses prévues 2005-2006</b>	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6,4	<b>6,3</b>	6,3	6,3
Budgétaire du budget principal des dépenses (brut)	6,4	<b>6,3</b>	6,3	6,3
Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses (brutes)	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Moins : Recettes disponibles	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Total du budget principal des dépenses/des dépenses prévues</b>	6,4	<b>6,3<sup>1</sup></b>	6,3	6,3
Total des dépenses prévues	6,4	<b>6,3</b>	6,3	6,3
Moins : Recettes non disponibles	1,1	<b>1,2</b>	1,2	1,2
Plus : Coûts des services reçus à titre gracieux	0,5	<b>0,5</b>	0,5	0,5
<b>Coût net du programme</b>	5,8	<b>5,6</b>	5,6	5,6
<b>Équivalents temps plein</b>	31	<b>31</b>	31	31

<sup>1</sup> Inclut une épargne de 10 000 \$ liée aux achats, identifiée par le Comité d'examen des dépenses (CED). En raison des délais, les autres tableaux de ce rapport demeurent inchangés.

Conséquemment, le budget du CICS s'élève maintenant à 6 306 000 \$ plutôt qu'à 6 316 000 \$.

**Tableau 2 : Programme par activité (en millions de \$)**

Activité de programme	Budgétaires		Total pour le budget principal	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le budget principal)	Total des dépenses prévues
	Fonctionnement	Net			
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6,3	6,3	6,3	0,0	<b>6,3</b>
<b>Total</b>	6,3	6,3	6,3	0,0	<b>6,3</b>

**Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le budget principal**

<b>2005-2006</b>			
Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	<b>Budget principal actuel</b> (\$)	Budget précédent (\$)
5	Dépenses de fonctionnement	<b>5 893 000</b>	5 897 000
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	<b>423 000</b>	455 000
	<b>Total pour le ministère ou l'organisme</b>	<b>6 316 000</b>	6 352 000

**Tableau 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire**

<b>2005-2006</b>	
	<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) (en millions de \$)</b>
Total des dépenses prévues	<b>6,3</b>
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	<b>0,3</b>
Cotisations visant la part de l'employeur à l'égard des primes d'assurance des employés et des coûts payés par le SCT (sans compter le fonds renouvelable)	<b>0,2</b>
	<b>6,8</b>
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	<b>1,2</b>
<b>Coût net du programme pour 2005-2006</b>	<b>5,6</b>

**Tableau 5 : Source des recettes non disponibles**

(en millions de \$)	Prévision des recettes 2004-2005	<b>Recettes prévues 2005-2006</b>	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>				
Paiements de transferts venant d'autres gouvernements (voir tableau 5b)	1,1	<b>1,2</b>	1,2	1,2
Recettes diverses	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Total</b>	1,1	<b>1,2</b>	1,2	1,2

**Tableau 5a : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC**

Détermination des coûts de fonctionnement à partager (en milliers de \$)	Prévision 2004-2005	Prévu 2005-2006	Prévu 2006-2007	Prévu 2007-2008
<b>Budget principal des dépenses</b>	6 352,0	<b>6 316,0</b>	6 316,0	6 316,0
<b>Moins : Réduction budgétaire</b>	158,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
	6 194,0	<b>6 316,0</b>	6 316,0	6 316,0
<b>Moins : Postes exclus du partage avec les provinces</b>				
○ <b>Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux</b>	-424,0	<b>-423,0</b>	-423,0	-423,0
○ <b>Frais de traduction</b>	-442,0	<b>-442,0</b>	-442,0	-442,0
○ <b>Services aux locataires</b>	-9,0	<b>-9,0</b>	-9,0	-9,0
○ <b>Capital</b>	-215,0	<b>-215,0</b>	-215,0	-215,0
<b>Frais totaux à partager</b>	5 104,0	<b>5 227,0</b>	5 227,0	5 227,0
<b>Répartition des frais à partager</b>				
○ <b>Gouvernements provinciaux (50 %)</b>	2 552,0	<b>2 613,0</b>	2 613,0	2 613,0
○ <b>Gouvernement fédéral (50 %)</b>	2 552,0	<b>2 614,0</b>	2 614,0	2 614,0



## Tableau 5b : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC

Première ligne : Les montants en caractère romain ont été calculés au moyen de la formule de financement fédérale-provinciale

Deuxième ligne : Les montants en caractère italique indiquent les contributions prévues des provinces

Troisième ligne : Les montants en caractère italique gras signalent, le cas échéant, le manque à gagner lié aux contributions partielles

Quote-part provinciale à l'égard des coûts de fonctionnement prévus du SCIC (en milliers de \$)	Population*	Prévision 2004-2005	Prévu 2005-2006	Prévu 2006-2007	Prévu 2007-2008
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	43,4 29,7 <i>13,7</i>	44,4 44,4 <i>0,0</i>	44,4 44,4 <i>0,0</i>	44,4 44,4 <i>0,0</i>
Nouvelle-Écosse	3,0	76,6 76,6 <i>0,0</i>	78,4 78,4 <i>0,0</i>	78,4 78,4 <i>0,0</i>	78,4 78,4 <i>0,0</i>
Nouveau-Brunswick	2,4	61,2 61,2 <i>0,0</i>	62,7 62,7 <i>0,0</i>	62,7 62,7 <i>0,0</i>	62,7 62,7 <i>0,0</i>
Île-du-Prince-Édouard	0,5	12,8 12,8 <i>0,0</i>	13,1 13,1 <i>0,0</i>	13,1 13,1 <i>0,0</i>	13,1 13,1 <i>0,0</i>
Québec	24,2	617,6 131,3 <i>486,3</i>	632,3 131,3 <i>501,0</i>	632,3 131,3 <i>501,0</i>	632,3 131,3 <i>501,0</i>
Ontario	38,2	974,9 355,6 <i>619,3</i>	998,2 355,6 <i>642,6</i>	998,2 355,6 <i>642,6</i>	998,2 355,6 <i>642,6</i>
Manitoba	3,7	94,4 30,0 <i>64,4</i>	96,7 30,0 <i>66,7</i>	96,7 30,0 <i>66,7</i>	96,7 30,0 <i>66,7</i>
Saskatchewan	3,3	84,2 84,2 <i>0,0</i>	86,2 86,2 <i>0,0</i>	86,2 86,2 <i>0,0</i>	86,2 86,2 <i>0,0</i>
Alberta	9,9	252,6 252,6 <i>0,0</i>	258,7 258,7 <i>0,0</i>	258,7 258,7 <i>0,0</i>	258,7 258,7 <i>0,0</i>
Colombie-Britannique	13,1	334,3 95,0 <i>239,3</i>	342,3 95,0 <i>247,3</i>	342,3 95,0 <i>247,3</i>	342,3 95,0 <i>247,3</i>
<b>Sous-total</b>		2 552,0 <i>1 129,0</i> <b>1 423,0</b>	2 613,0 <i>1 155,4</i> <b>1 457,6</b>	2 613,0 <i>1 155,4</i> <b>1 457,6</b>	2 613,0 <i>1 155,4</i> <b>1 457,6</b>
<b>TOTAL</b>		2 552,0 <i>1 129,0</i> <b>1 423,0</b>	2 613,0 <i>1 155,4</i> <b>1 457,6</b>	2 613,0 <i>1 155,4</i> <b>1 457,6</b>	2 613,0 <i>1 155,4</i> <b>1 457,6</b>

\* Pourcentages calculés en se basant sur les données de Statistique Canada relatives à la population de chaque province, tirées du recensement décennal de 2001.

**Tableau 5c : Renseignements sur la formule fédérale-provinciale pour le partage des frais du SCIC**

<b>Quote-part fédérale à l'égard des coûts de fonctionnement prévus du SCIC (en milliers de \$)</b>	Prévision 2004-2005	<b>Prévu 2005-2006</b>	Prévu 2006-2007	Prévu 2007-2008
Montant des frais partagés à imputer au gouvernement fédéral	2 552,0	<b>2 614,0</b>	2 614,0	2 614,0
<b>Plus :</b>				
<b>o</b> Postes exclus du partage avec les provinces (voir tableau 5a)	1 090,0	<b>1 089,0</b>	1 089,0	1 089,0
<b>o</b> Manque à gagner en raison de contributions partielles de : (voir tableau 5b)	1 423,0	<b>1 457,6</b>	1 457,6	1 457,6
	2 513,0	<b>2 546,6</b>	2 546,6	2 546,6
Coût total prévu pour le gouvernement fédéral	5 065,0	<b>5 160,6</b>	5 160,0	5 160,0

**Tableau 6 : Besoins en ressources par secteur**

(en millions \$)	SCIC	Total des dépenses prévues
Bureau du secrétaire	0,3	<b>0,3</b>
Services aux conférences	4,5	<b>4,5</b>
Services d'information	0,9	<b>0,9</b>
Services intégrés	0,6	<b>0,6</b>
<b>Total</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>

## SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

### Références

---

#### Rapport sur les plans et les priorités du SCIC

2004-2005 [http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp\\_f04\\_05.pdf](http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp_f04_05.pdf)

2003-2004 [http://www.scics.gc.ca/pubs/estimate\\_2003\\_2004\\_f.pdf](http://www.scics.gc.ca/pubs/estimate_2003_2004_f.pdf)

#### Rapport sur le rendement du SCIC

2003-2004 [http://www.scics.gc.ca/pubs/2003f\\_perfor.pdf](http://www.scics.gc.ca/pubs/2003f_perfor.pdf)

2002-2003 [http://www.scics.gc.ca/pubs/2002f\\_perfor.pdf](http://www.scics.gc.ca/pubs/2002f_perfor.pdf)

#### Rapport aux gouvernements

2003-2004 [http://www.scics.gc.ca/pubs/rep\\_gov\\_2003\\_04\\_f.pdf](http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2003_04_f.pdf)

2002-2003 <http://www.scics.gc.ca/pubs/rapport02-03.pdf>

#### Conférences des premiers ministres

1906-2004 [http://www.scics.gc.ca/pubs/fmp\\_f.pdf](http://www.scics.gc.ca/pubs/fmp_f.pdf)

#### Conférences des premiers ministres provinciaux

1887-2002 [http://www.scics.gc.ca/pubs/premiers\\_report\\_f.pdf](http://www.scics.gc.ca/pubs/premiers_report_f.pdf)

Supplément [http://www.scics.gc.ca/pubs/premiers\\_addendum2003\\_f.pdf](http://www.scics.gc.ca/pubs/premiers_addendum2003_f.pdf)

Visitez notre site Web à : [www.scics.gc.ca](http://www.scics.gc.ca)